

Les représentants des collectivités territoriales / établissements

Membres de la formation plénière du Conseil Médial

La formation plénière du Conseil Médical est composée de :

- 3 médecins
- **2 représentants des collectivités territoriales/ établissements publics**
- 2 représentants des agents.

Vous trouverez, ci-dessous, le tableau des représentants des collectivités territoriales/ établissements publics siégeant en formation plénière du Conseil médical pour les collectivités territoriales et établissements publics affiliés au Centre de Gestion du Tarn.

Vous pouvez, autant que de besoin, les contacter pour échanger sur vos dossiers soumis à avis du Conseil médical.

Vous avez aussi la possibilité de leur faire parvenir un rapport sur la situation de votre agent par le biais du formulaire que vous trouverez sur le site du Centre de Gestion.

Pour rappel, les membres du Conseil médical sont soumis aux obligations de secret et de discrétion professionnelle pour tous les faits, informations ou documents dont ils ont eu connaissance en cette qualité.

Nom – Prénom des représentants pour les collectivités affiliées au Centre de Gestion		Élu	Titre	Téléphone	Adresse courriel
M.	BONO François	Maire de Lacrouzette	Titulaire	06.33.01.15.58	francoisbono@wanadoo.fr
M.	HEIM Philippe	Maire-adjoint de Puygouzon	Suppléant	06.30.67.22.56	phil.heim@wanadoo.fr
Mme	LACOMBE Marie-Thérèse	Maire-adjointe de Castelnau de Levis	Titulaire	06.86.71.08.22	gmtlacombe@orange.fr
M.	ROCACHÉ Jean-Paul	Maire de Viviers- les-Lavaur	Suppléant	06.87.24.38.96	mairie@viviersleslavour.fr
Mme	ROUANET- ASTRUC Géraldine	Maire-adjointe de Puylaurens	Suppléant	06.29.73.42.23	geraldine.rouanet@puylaurens.fr